



Guide sur les DCE au Canada



Trip 184654

Driver Trip Sheet
Order #: 184654 Move Number: 193005
Driver Name: DRIISA Tractor: VI01
Load Requirements:
Additional Information: ISAAC TEST TRIP, DO NOT INVOICE. HK
Trip Segments Kms: 5338.0
Order Reference Numbers: REF - 101010
REF - 123455
REF - 987654

Trip Recap:
Pickup at OIL EXPRESS Ajax ON CANADA
0 LBK 0 KGS of ARGINA X40 2005
Deliver at XYZ ASPHALT Marathon FL USA
0 LBK 0 KGS of ARGINA X40 2005

- None: ABC META
- 9 manswood cres N, L6T0A4
Start : 13/12/2013 10:00 AM 0km
- Pickup: OIL EXPRESS
Start : 13/12/2013 10:00 AM 0km
- 1749 taunton rd
Start : 13/12/2013 10:00 AM 0km
- Delivery: XYZ ASPHALT
Start : 13/12/2013 10:00 AM 65km
- 14 DALTON GA
Start : 13/12/2013 10:00 AM 0km
- None: CDE PR
- 1796 steel
Start : 13/12/2013 10:00 AM 0km

Activities (Favorites) Start trip

Show c

Pour vous aider à être conforme à la règle canadienne sur les DCE

Contenu

Survol de la réglementation	2
Calendrier de la réglementation	4
Similitudes avec la règle américaine	6
Différences avec la règle américaine	8
Choisir le bon DCE pour attirer des chauffeurs	11
5 questions pour orienter le choix de votre fournisseur	14
Au-delà de la conformité	16
La courbe du changement	20
À propos de nous	28
Gestion de flotte axée chauffeurs	30
Restez informé sur les DCE	32



Survol de la réglementation

Le 13 juin 2019, le ministre des Transports Marc Garneau a annoncé officiellement que l'utilisation de dispositifs de consignation électronique (DCE) sera obligatoire pour les exploitants de véhicules commerciaux réglementés par le gouvernement fédéral au Canada. Une réglementation similaire est déjà en place aux États-Unis depuis le 18 décembre 2017. Voici en bref ce que vous devez savoir de la réglementation canadienne afin de bien vous y préparer.

01

Qu'est-ce qu'un DCE?

Un DCE est un dispositif infalsifiable synchronisé avec le moteur du véhicule qui permet d'enregistrer les dates et les heures de service d'un véhicule utilitaire de manière électronique. Vous êtes peut-être familier avec l'acronyme anglais ELD (Electronic Logging Device) largement répandu. Ce dispositif permet de savoir quand et pendant combien de temps un véhicule est en conduite pour assurer que les chauffeurs respectent leur limite journalière et que leurs heures de travail soient consignées avec exactitude.

02

Pourquoi rendre l'utilisation des DCE obligatoire?

Selon Transports Canada, la réglementation permettra d'améliorer la sécurité routière pour tous les usagers de la route. Sachant que la fatigue des chauffeurs est encore aujourd'hui problématique, l'utilisation obligatoire des DCE pourrait réduire le risque d'accident de l'ordre de 10%. Le bureau des coroners de la Saskatchewan avait également recommandé l'utilisation de DCE à la suite de l'accident de l'équipe de hockey junior des Broncos de Humboldt en avril 2018.

Outre l'aspect sécurité, les DCE permettront aux transporteurs d'économiser du temps et de l'argent liés au fardeau administratif des fiches journalières papier. Ils les aideront à se conformer au Règlement sur les heures de service et réduiront les impacts négatifs liés à la non-conformité.

L'objectif de l'utilisation de DCE est aussi de favoriser et d'assurer une concurrence équitable pour les transporteurs canadiens. En ayant des dispositifs infalsifiables, tous seront dans l'obligation de suivre la réglementation de la même façon.

03

À qui s'applique la réglementation?

La nouvelle règle s'applique aux transporteurs sous réglementation fédérale, c'est-à-dire à près de 157 500 conducteurs de véhicules commerciaux. Au Canada, une entreprise qui effectue du transport extra provincial, incluant ses activités locales, relève de la compétence fédérale, alors qu'une entreprise qui opère à l'intérieur d'une province relève de la compétence provinciale.

Principales exemptions

- locations à court terme, soit de moins de 30 jours
- véhicules commerciaux ou moteurs construits avant l'année modèle 2000
- véhicules que les conducteurs exploitent à l'intérieur d'un rayon de 160 km de leur gare d'attache qui ne sont pas actuellement assujettis à l'utilisation d'une fiche journalière

04

Processus de certification

Pour assurer un niveau de conformité supérieur, le gouvernement du Canada a opté pour un processus de certification encadré par une tierce partie. De cette façon, les fournisseurs de DCE doivent faire tester et certifier leur appareil par un organisme accrédité. L'objectif de cette approche est de protéger les transporteurs en s'assurant qu'une autorité indépendante ait validé que les DCE respectent les requis techniques en tout point et ne puissent être falsifiés.



Calendrier de la réglementation

Décembre 2017

Publication de la proposition dans la Partie I de la Gazette du Canada

Les membres de l'industrie ont eu 60 jours pour soumettre leurs commentaires sur la réglementation proposée.

Février 2018

Fin de la période de consultation publique

Les suggestions et préoccupations ont été étudiées et des modifications ont été apportées.

Juin 2019

Publication de la réglementation finale dans la partie II de la Gazette du Canada

Le ministre des Transports Marc Garneau a annoncé officiellement que l'utilisation de DCE sera obligatoire pour les exploitants de véhicules commerciaux réglementés par le gouvernement fédéral au Canada.

Automne 2020

Publication de la liste des organismes accrédités par Transports Canada

Pour assurer un niveau de conformité supérieur, le gouvernement du Canada a opté pour un processus de certification encadré par une tierce partie. De cette façon, les fournisseurs de DCE doivent faire tester et certifier leur appareil par un organisme accrédité.

Été 2021

Première liste d'appareils certifiés publiée par Transports Canada

Une fois testées et certifiées par un organisme accrédité, les solutions des fournisseurs de DCE seront alors répertoriées comme étant certifiées.

Cela garantit qu'une autorité indépendante a validé que les DCE sont conformes aux exigences techniques et ne peuvent pas être falsifiés.

1er janvier, 2023

Entrée en vigueur de la réglementation

Utilisation des DCE obligatoire au Canada.

Cette règle s'applique aux transporteurs sous réglementation fédérale, c'est-à-dire à près de 157 500 conducteurs de véhicules commerciaux.



Similitudes avec la règle américaine

La réglementation canadienne a été harmonisée avec celle en vigueur aux États-Unis afin de faciliter les opérations des exploitants. Ainsi, les transporteurs pourront utiliser le même dispositif de consignation électronique dans les deux pays, en s'assurant que le DCE choisi est approuvé de part et d'autre de la frontière. Parmi les similitudes, voici les principaux éléments qui doivent être bien compris par les utilisateurs.

01

Approbation des changements

Les chauffeurs doivent approuver tout changement avant qu'il ne soit appliqué à leur carnet de route.

02

Aucune modification au statut « en conduite »

Le statut « en conduite » ne peut en aucun cas être modifié. En cas d'erreur ou d'oubli, le chauffeur peut toutefois modifier les autres statuts.



03

Détection automatique du statut « en conduite » à partir de 8 km/h

Lorsque le véhicule se déplace à une vitesse égale ou supérieure à 8 km/h, la fiche journalière doit automatiquement afficher le statut « en conduite ».

04

Gestion des conduites non assignées

Lorsqu'un chauffeur s'enregistre dans un véhicule, le DCE lui propose les conduites qui n'ont pas été assignées. Il doit alors les accepter ou les refuser.

05

Fonctionnalité « mouvement dans la cour »

Comme le DCE indique le statut en conduite dès que le véhicule atteint une vitesse de 8 km/h, le chauffeur qui se déplace dans la cour d'un client doit activer le mode « mouvement dans la cour » afin de demeurer au statut en service.



06

Retour automatique au statut « en service » après un arrêt de 5 minutes

Après un arrêt de 5 minutes, un message doit apparaître à l'écran du DCE pour demander au chauffeur s'il souhaite passer au statut « en service ».

07

Gestion des diagnostics et défaillances

Un diagnostic correspond à un problème mineur alors qu'une défaillance réfère à un problème majeur. Le DCE doit par exemple permettre de mesurer automatiquement un saut d'odomètre, une déconnexion du dispositif, etc.



Différences avec la règle américaine

Les deux réglementations sur l'utilisation des DCE possèdent des différences. Pour les transporteurs qui circulent dans les deux pays, il est important de connaître ces distinctions afin de bien former les utilisateurs et éviter des erreurs.

01

Processus de certification

Aux États-Unis, les fournisseurs de DCE effectuent une autocertification afin d'être inscrits sur la liste officielle de la FMCSA. Les transporteurs doivent donc eux-mêmes valider que leur fournisseur est conforme et qu'il répond aux exigences techniques. De plus, la conformité des transporteurs est tributaire de leur fournisseur de DCE.

Pour assurer un niveau de conformité supérieur, le gouvernement du Canada a opté pour un processus de certification encadré par une tierce partie. De cette façon, les fournisseurs de DCE doivent faire tester et certifier leur appareil par un organisme accrédité. L'objectif de cette approche est de protéger les transporteurs en s'assurant qu'une autorité indépendante ait validé que les DCE respectent les requis techniques en tout point et ne puissent être falsifiés.

02

Utilisation lors de défaillance

Lors d'une défaillance du dispositif, le chauffeur peut utiliser une méthode alternative (généralement des fiches journalières papier) pendant un maximum de 8 jours aux États-Unis, alors qu'au Canada il s'agit de 14 jours, ou jusqu'à son retour à la gare d'attache après le voyage en cours, si le voyage dure plus de 14 jours. Après ce délai, le DCE doit être réparé ou remplacé et être fonctionnel.

03

Notification avant les violations

Contrairement à la réglementation américaine, la version canadienne requiert que le DCE notifie le chauffeur au moins 30 minutes avant l'atteinte de toute limite imposée par les règles d'heures de service en vigueur. Ceci a pour but de garder le chauffeur informé et ainsi d'éviter les violations pour le chauffeur et d'assurer la sécurité routière.

04

Support des règles canadiennes

Au Canada, les règles d'heures de service comptent plus de situations et de dispositions que les règles américaines. Un DCE canadien doit toutes les supporter. Voici les principales situations :

- 2 cycles : Cycle 1 (70 heures sur 7 jours) et cycle 2 (120 heures sur 14 jours)
- 2 zones d'opération : Sud du 60e parallèle et Nord du 60e parallèle
- Report des heures de repos journalier (jour 1 / jour 2)



Choisir le bon DCE pour attirer des chauffeurs

Les DCE font couler beaucoup d'encre depuis le début de la phase de sensibilisation et de transition à l'égard de la réglementation sur les DCE, en février 2016.

Toutefois, les discussions ont surtout présenté le point de vue des autorités du secteur des transports, des transporteurs et des expéditeurs. Elles font état de l'application rigoureuse des règlements sur les heures de service, de l'amélioration de la sécurité routière et de la réduction des coûts liés aux accidents. On parle aussi de l'effet à long terme d'uniformiser les règles et transformer la relation entre transporteurs et expéditeurs.

Mais qu'en est-il des chauffeurs? Eux, qui sont touchés directement par cette transformation chaque heure de chaque jour de travail? Leur expérience est clé et ne doit pas être ignorée dans un contexte de pénurie de chauffeurs et de difficulté à maintenir les chauffeurs en poste.

Se mettre à la place des chauffeurs

Lorsque l'on parle aux chauffeurs professionnels, l'une de leurs préoccupations majeures est de voir leurs revenus diminuer en raison du suivi précis des heures de service qui ne laisse aucune flexibilité pour excéder la limite des heures de conduite et terminer un trajet alors qu'ils ne sont qu'à quelques heures de la ligne d'arrivée.

Aussi, les inquiétudes entourant le passage d'un logbook papier à un logbook électronique sont bien réelles. De nombreux chauffeurs sont placés face à une technologie pour laquelle ils ont peu de repères, et ils ont la crainte de voir la technologie compliquer leur journée de travail.

Ces préoccupations sont compréhensibles. La vérité, c'est que tout changement significatif dans notre façon de travailler peut nous rendre moins efficaces pour un certain temps, avant de s'y habituer et d'en récolter les bénéfices.



Choisir un DCE en pensant aux chauffeurs

La conformité avant tout

La conformité est au premier plan lorsqu'il s'agit de choisir une solution de DCE. Le processus d'autocertification prévu par la réglementation américaine sur les DCE exige des transporteurs qu'ils fassent preuve de vigilance afin d'éviter des amendes liées à des lacunes du système. Heureusement, grâce au processus de certification par un organisme indépendant prévu par la réglementation canadienne sur les DCE, les transporteurs pourront avoir l'esprit tranquille. La conformité, toutefois, n'est que le point de départ lorsqu'il s'agit de choisir une solution qui plaira aux chauffeurs.

Facilité d'utilisation

Le DCE installé dans la cabine de votre chauffeur sera-t-il facile d'utilisation? Les options affichées à l'écran sont-elles faciles à repérer et clairement identifiées? Si la réponse est non, le premier contact de votre chauffeur avec l'outil qui est au centre de sa journée et de vos opérations suscitera de la résistance. Les chauffeurs doivent pouvoir accomplir des tâches en quelques clics; ils ne doivent pas avoir à naviguer dans une multitude d'écrans au point de s'y perdre.

Économie de temps

Les chauffeurs veulent attendre le moins longtemps possible, que ce soit dans la cour des expéditeurs ou lorsqu'ils utilisent des systèmes électroniques. Votre DCE affiche-t-il les résultats instantanément lorsque l'utilisateur sélectionne une option, ou prend-il une éternité pour afficher les résultats à chaque clic? Une réponse rapide du système permet aux chauffeurs de sentir que le système est à leur service, et non l'inverse.

Qu'en est-il du temps de saisie des données? Le DCE demande-t-il aux chauffeurs de saisir des données qui se trouvent déjà dans vos fichiers centraux ou qu'ils ont déjà saisies dans un écran précédent? Choisissez un système qui demande le moins de saisie possible afin que vos chauffeurs puissent se concentrer sur la conduite.

Contrôles routiers sans tracas

Les contrôles routiers peuvent entraîner des complications inutiles pour vos chauffeurs si la production des renseignements exigés par les autorités est fastidieuse. Cette fonctionnalité est-elle facile d'utilisation, et vos chauffeurs ont-ils reçu une formation suffisante pour l'utiliser? La présence d'une fiche d'instructions à l'intention des autorités dans la cabine est obligatoire, mais il est encore plus avantageux d'avoir un système si simple à utiliser qu'une telle fiche n'est pas nécessaire.

Assurez-vous que les camions qui circulent en dehors des zones de couverture cellulaire sont munis de systèmes de communication nécessaires pour présenter des fiches journalières à jour aux autorités. Veillez à ce que les chauffeurs puissent annoter les dossiers de conduite pouvant susciter des questions. Ces mesures atténueront le stress subi par les chauffeurs durant les contrôles routiers et leur éviteront de recevoir des citations pour défaut de transférer ou de présenter les données sur les heures de service.

Au-delà des heures de service

Même si la réglementation sur les DCE est axée sur la consignation des heures de service, pourquoi ne pas aller encore plus loin et envisager des fonctionnalités supplémentaires qui pourraient améliorer vos opérations? Parmi ces fonctionnalités, on compte les vérifications avant départ que les chauffeurs peuvent consigner électroniquement et qui sont rapidement mis à la disposition des répartiteurs et mécaniciens. On compte aussi de puissantes capacités de messagerie qui permettent aux chauffeurs de rester en contact avec les répartiteurs en temps réel pour être avisés sans délai des changements d'itinéraire ou obtenir de l'assistance en cas de besoin.

La mise en œuvre de fonctionnalités supplémentaires offertes par certains fournisseurs de DCE pourrait transformer ce « système obligé » en un système « coup de cœur ».

5 questions pour orienter le choix de votre fournisseur de DCE

Voici les principales questions à vous poser lors de votre évaluation, tout en tenant compte que l'appareil proposé par le fournisseur de DCE doit figurer dans la liste des dispositifs certifiés au Canada.

01

Quels sont mes besoins?

Cette question peut sembler bête, mais les fournisseurs de DCE offrent souvent bien plus que l'aspect conformité. Pensons par exemple aux fonctionnalités liées à la sécurité, à la productivité, ou encore au suivi du comportement des chauffeurs. Si vous creusez un peu plus, vous constaterez qu'investir dans votre DCE sera très bénéfique pour vos opérations.

02

La solution est-elle évolutive?

Il est impossible de prédire l'avenir, mais comme la durée moyenne des contrats est de trois ans, un minimum de planification est essentiel. Assurez-vous d'obtenir un engagement à long terme de la part de votre fournisseur et de pouvoir établir un partenariat durable avec lui.

03

Qu'en est-il de l'adhésion de vos collègues?

La gestion du changement peut être un défi. Assurez-vous que la solution que vous choisissez sera bien accueillie par vos chauffeurs et votre personnel de bureau. Faites votre petite enquête et demandez des références de clients. Pourquoi ne pas tirer parti de l'expérience de vos pairs?

05

La solution est-elle fiable?

Qu'advient-il de vos opérations si votre DCE tombe soudainement en panne? Cela aura probablement des répercussions directes sur votre entreprise. Assurez-vous que la solution que vous envisagez propose des équipements robustes qui résistent aux chocs, aux chutes et aux intempéries. Renseignez-vous aussi sur les périodes d'indisponibilité du serveur pour les mises à jour logicielles durant l'année afin de prévoir les répercussions sur vos opérations.

04

Mise en œuvre autonome ou « clé en main »?

La mise en œuvre d'une nouvelle solution exige temps et effort. Selon les ressources dont vous disposez, vous serez peut-être tenté de choisir un service clé en main pour les installations, l'intégration avec vos autres systèmes informatiques et la formation de vos équipes. Ainsi, vous aurez la certitude que votre entreprise continue de fonctionner efficacement durant la transition, en plus de tirer parti de l'expérience de votre fournisseur.

Au-delà de la conformité

Si on demande aux camionneurs pourquoi ils ont choisi leur métier, ils répondront sans doute qu'ils aiment conduire, passer du temps sur la route et que c'est une passion. Très peu d'entre eux nous diront qu'ils apprécient les tâches administratives reliées à ce travail. Heureusement, la technologie permet de simplifier et d'automatiser certains types de tâches, ce qui facilite la vie des chauffeurs.

Flux de travail étape par étape

Dès le début du voyage, certains DCE vont permettre au chauffeur d'être guidé étape par étape. Celles-ci se suivent dans un ordre logique selon l'activité qu'il doit accomplir. Prenons l'exemple d'un chauffeur qui effectue une cueillette.

1. Grâce à la géolocalisation qui permet de déterminer le périmètre de l'emplacement du client, le système détecte que le véhicule est arrivé à destination.
2. Lorsque le chauffeur se stationne dans la cour du client, l'activité reliée à cet arrêt, soit la cueillette, s'affiche automatiquement sur l'appareil.
3. En appuyant sur cette activité, le statut du chauffeur passe de conduite à en service. Le tracé de sa fiche journalière se dessine automatiquement selon l'activité qu'il accomplit. Cette synchronisation lui évite de naviguer entre différents écrans et assure la cohérence entre sa feuille de route et ses heures de service.
4. En choisissant l'activité de cueillette, le formulaire approprié correspondant au bon client s'affiche sur l'écran.

Le chauffeur n'a pas à chercher, tout se présente à lui au bon moment sur l'écran de son appareil. Il n'a qu'à remplir le formulaire approprié.

En plus de réduire les risques d'erreurs, le flux de travail intégré permet au chauffeur de simplement suivre les étapes qui s'affichent à l'écran dans l'ordre le plus efficace.



Champs préremplis et information intégrée de façon automatisée

Pour gagner du temps, l'information pertinente déjà disponible dans le TMS est inscrite sur les différents formulaires et le chauffeur n'a pas besoin de l'entrer manuellement. En transport de lots brisés (Less Than Truckload ou LTL), des informations telles que les exceptions, les frais accessoires et les quantités d'articles sont déjà inscrites dans le formulaire.

D'autres informations de base, comme le numéro de la remorque, sont préremplies dans le flux de travail du chauffeur. L'écran affiche l'heure prévue du rendez-vous, la personne ressource sur place, l'adresse du client et la nature du travail à effectuer.

Communication bidirectionnelle

La communication entre le TMS et l'appareil du chauffeur se fait dans les deux sens. Pendant que le chauffeur bénéficie des informations fournies par le TMS, le personnel de bureau obtient en temps réel les informations inscrites sur les formulaires. Le classement des documents est automatisé. Ainsi, lorsqu'un chauffeur numérise une preuve de livraison, celle-ci est enregistrée puis intégrée dans le dossier du client dans le TMS. Cela permet d'accélérer le processus de facturation. La comptabilité n'a pas besoin d'attendre le retour du chauffeur et une copie papier du bon de livraison pour commencer son travail.

Un flux de travail intégré doit être simple à utiliser pour que les chauffeurs l'adoptent. En ayant des activités préétablies, des activités programmées selon l'emplacement du camion et des formulaires préremplis, les chauffeurs effectuent rapidement les tâches administratives.

Fidéliser vos chauffeurs à l'aide de programme incitatifs

Qui ne souhaiterait pas voir ses efforts récompensés? Cette tactique amène bien souvent les gens à se dépasser. Les chauffeurs ne sont pas différents. Le fait d'être payé en fonction de leur conduite est stimulant. Le rapport de l'ATRI (American Transportation Research Institute) souligne d'ailleurs qu'un programme incitatif qui récompense financièrement les chauffeurs les plus efficaces et sécuritaires peut augmenter la rétention des chauffeurs.

Pour lier la paye des chauffeurs à leur performance, il faut une solution technologique capable d'évaluer ces derniers sur une base équitable. La solution doit tenir compte uniquement des performances du chauffeur et isoler les éléments incontrôlables comme la charge du camion, le modèle ou l'année du camion ou encore la route empruntée. Avec une solution conviviale et un coaching en temps réel facile à suivre, les chauffeurs y tirent rapidement leur épingle du jeu. Ils comprennent qu'ils détiennent la clé de leur propre réussite.



La courbe du changement

Aller de l'avant sans noyer le moteur

En entreprise, le moindre changement fait des vagues, tous les gestionnaires pourront en convenir. Qu'il s'agisse de changer de fournisseur de café, de déménager dans un nouvel édifice ou d'adopter un processus de travail innovant, la réaction sera la même : vous rencontrerez de la résistance.



Gérer habilement le changement, ça s'apprend

Si certains de vos employés sont généralement réticents à modifier leurs habitudes de travail, c'est pour une raison bien simple. Selon la Dre Elizabeth Kubler-Ross, une psychiatre helvético-américaine, la réaction d'un employé confronté à un changement s'apparente à celle d'un individu en deuil.

Avant d'adhérer à une situation nouvelle, vos employés passeront par quatre stades de « deuil » : le déni, la décompensation, la résignation et l'intégration. Les plus

progressistes traverseront ces étapes rapidement, alors que d'autres opposeront une résistance plus importante.

Une chose est sûre : plus le changement proposé bouleversera le quotidien des employés, plus vous devrez les accompagner dans ce processus.

Dans le contexte de l'industrie du transport, l'implantation d'outils de télémétrie demande une gestion habile puisqu'il s'agit d'une modification des pratiques. La main-d'œuvre étant une denrée rare, il est à votre avantage de tout mettre en œuvre pour que le changement soit facile pour vos chauffeurs.

En tant que membre de la direction ou gestionnaire d'équipe, il y a heureusement plusieurs initiatives que vous pouvez prendre pour vous assurer que le changement soit accepté le plus facilement possible par vos employés. Le premier pas à faire : apprendre à connaître chaque étape de la courbe d'acceptation du changement



Les deux problèmes principaux sont : **la résistance au changement** et un **manque d'engagement de la Direction**



Le retour sur investissement (ROI) est **4 fois plus élevé** quand la gestion du changement est efficace



70 % des projets infructueux le sont à cause d'un **manque d'accompagnement dans le changement**

Les 4 phases de la courbe de changement

01 Le déni

La première phase de la courbe, le déni, est un mécanisme de rejet du changement qui peut se traduire par une réaction négative, colérique ou sceptique. À ce stade, l'employé peut croire qu'on lui enlève quelque chose. Il n'est pas prêt à voir les bénéfices de la solution proposée.

Notre conseil

Écoutez les inquiétudes de vos employés, et informez-les des avantages que leur apportera le nouveau système. Expliquez ce qui changera, mais aussi ce qui restera identique dans l'entreprise.

02 Le marchandage et la décompensation

Après le déni, viennent le marchandage et la décompensation. À ce stade, l'employé reconnaît que le changement aura lieu qu'il le veuille ou non, mais il ne sait pas où il se situe dans ce processus. Évidemment, durant cette phase, l'efficacité diminue.

Notre conseil

L'employé qui se trouve dans cet état a besoin de votre accompagnement. Il faudra lui expliquer concrètement ce qu'il peut faire pour participer à la réussite du projet et lui présenter la vision de l'avenir de l'entreprise. Ainsi, vous pourrez renouveler sa motivation.

03 La résignation et l'acceptation

La prochaine phase est celle de la résignation et de l'acceptation. C'est à ce moment que l'employé fera un choix : est-ce que j'accepte ou je refuse la nouvelle situation.

Notre conseil

C'est le moment de récompenser les efforts faits dans la bonne direction. Montrez à vos employés qu'ils font partie de la solution!

04 L'intégration et l'expérimentation

Finalement, les employés qui ont traversé chaque phase se trouveront à l'étape de l'intégration et de l'expérimentation.

Ils auront une énergie renouvelée et commenceront à mesurer les effets positifs des nouvelles pratiques.

Notre conseil

Transformez les employés qui se trouvent à ce stade en ambassadeurs du changement! Donnez-leur une voix et utilisez leur enthousiasme pour convaincre les plus réticents. Pour éviter que ces employés ne régressent, continuez à souligner leurs bons coups.

Et maintenant, comment bien gérer le changement

Parlez-en!

Le simple fait de parler du changement à venir peut avoir un impact majeur sur l'attitude de vos employés. Un employé qui apprend du jour au lendemain qu'on lui imposera une nouvelle manière d'effectuer son travail sera probablement enclin à avoir une réaction négative. Si, au contraire, vous parlez du nouvel outil à vos employés avant d'annoncer son implantation, ils auront l'impression d'être impliqués dans le processus de décision.

Rassurez vos employés

La première chose à faire est d'expliquer aux chauffeurs, mais aussi aux répartiteurs et aux employés de bureau, que malgré le fait que la technologie derrière les DCE peut sembler complexe, son utilisation, elle, ne l'est pas. Présentez cette technologie comme une manière d'aider chaque employé à atteindre son plein potentiel, tout en diminuant le temps accordé à la gestion des opérations.

Bien entendu, les solutions de gestion de flotte dotées d'un DCE permettent la mise en place de pratiques diminuant la consommation de carburant. C'est un avantage majeur pour les transporteurs, mais les points positifs sont aussi nombreux pour les chauffeurs. Si elle est bien conçue, cette solution permettra de réduire considérablement les risques d'accident, rendant ainsi la conduite plus sécuritaire pour les employés.

Les fonctions comme la prise de photo pour les rapports d'inspection, le flux de travail adaptatif et l'automatisation des opérations sont également des atouts majeurs pour les chauffeurs. En facilitant leurs tâches administratives, le système leur permet de passer plus de temps à conduire!

Encouragez leurs efforts

Parallèlement au déploiement des DCE, la mise en place de programmes de récompense basés sur la performance des employés permet de faciliter la transition. Grâce aux fonctions d'analyse des habitudes de conduite et de coaching personnalisé que comportent les solutions de gestion de flotte performantes, vous pourrez facilement mesurer l'amélioration de vos chauffeurs.

Une bonne pratique est de mettre en place un palmarès mensuel des meilleures performances, et de récompenser vos employés étoiles. Plus vos employés seront motivés à bien performer, plus le rendement des solutions de gestion de flotte sera élevé.

Ces programmes agissent sur trois fronts :

1. Ils encouragent vos employés à faire mieux
2. Leur donnent l'impression d'être maîtres de leur succès
3. Vous permettent d'identifier des ambassadeurs potentiels.

Les programmes de récompense peuvent prendre la forme de bonus, de concours, etc. S'ils travaillent bien, les employés ont l'assurance qu'ils seront compensés. En s'améliorant, ils pourraient même augmenter leurs revenus!

Si vous réinvestissez une partie des économies générées par les solutions de gestion de flotte dans des programmes de récompense, vous augmenterez davantage la performance de votre flotte, tout en assurant la rétention de votre personnel.



Valorisez vos meilleurs chauffeurs

Mis à part les incitatifs financiers, l'une des meilleures méthodes pour favoriser l'adhésion de vos employés au nouveau programme est probablement de donner une voix aux employés convaincus.

En analysant les performances de vos chauffeurs, vous pourrez identifier des employés qui fonctionnent particulièrement bien à l'intérieur du nouveau programme et leur proposer de partager leur expérience avec leurs collègues.

Ces « champions » à l'intérieur de votre équipe pourront rallier plus d'employés à la cause en leur montrant une preuve concrète de succès. Avec cette astuce, vous ferez d'une pierre deux coups : le travail de vos employés performants sera valorisé et les autres s'amélioreront.

Utilisez la technologie comme un argument pour attirer des talents

Une fois bien implantés, les solutions de gestion de flotte peuvent contribuer à la rétention de personnel. Ces systèmes deviennent une sorte de garantie pour les chauffeurs d'être traités à leur juste valeur dans votre entreprise, surtout s'ils sont combinés à des programmes de récompense. Cet argument peut tout aussi bien servir à attirer de nouveaux talents qu'à fidéliser votre main-d'œuvre actuelle!

Lorsqu'ils apprennent qu'un transporteur utilise ce système, plusieurs chauffeurs prennent d'eux-mêmes contact avec les employeurs parce qu'ils savent que leurs bonnes pratiques seront récompensées. Cette réalité s'applique d'autant plus aux jeunes chauffeurs, parce que certains fournisseurs font affaire avec des écoles de conduite au Canada et forment les élèves.

Une fois leurs permis en main, ces chauffeurs recherchent donc des employeurs qui utilisent les outils qu'ils connaissent. En affichant que vous utilisez une solution de gestion de flotte dans vos offres d'emplois, vous pourrez vous assurer de recevoir des candidatures de meilleure qualité. Les chauffeurs d'expérience qui ont de bonnes pratiques

voudront travailler pour vous et les jeunes de la relève vous fourniront leur cote de classement : pas de mauvaises surprises !

Pensez avant tout à vos employés

Au final, la réussite d'un projet d'envergure comme l'implantation d'une solution de gestion de flotte nécessite une pleine collaboration des employés, qu'il s'agisse des chauffeurs ou des employés de bureau.

Le changement ne plaira pas à tout le monde, c'est certain, mais en gérant bien le processus et en adoptant une attitude bienveillante, vous pourrez faciliter les choses.



Ce qui nous différencie

Une Solution facile d'utilisation pour vos chauffeurs

La solution d'ISAAC vise avant tout à optimiser vos opérations. Ce qui la rend si distinctive, c'est qu'elle est conçue avec la réalité de vos chauffeurs en tête.

L'échange d'informations avec votre système de gestion de transport (TMS) permet d'automatiser et de simplifier le flux de travail. À travers une interface conviviale, vos chauffeurs sont guidés étape par étape pour éliminer les erreurs. Pour les chauffeurs ça veut donc dire : moins de papier, plus de temps pour conduire!

L'automatisation avec votre TMS permet :

- l'affichage automatique des informations de votre TMS sur la tablette du chauffeur
- le remplissage automatique des champs de formulaires
- la détection automatique des arrivées et départs chez les clients
- une communication efficace et rapide entre vos équipes sur la route et dans les bureaux
- la modification ou l'ajout d'arrêts dans votre TMS qui sont automatiquement transmis aux chauffeurs

Gestion sans failles de la conformité



Synchronisation instantanée et automatique entre le carnet de route électronique et la feuille de route des chauffeurs



Alertes automatisées et notifications en temps réel pour réduire et éviter les violations d'heures de service



Tablette mobile affichant les informations requises lors d'un contrôle routier



Ronde de sécurité électronique avec photos intégrées



Jusqu'à 15 % d'économie de carburant

Le Coach ISAAC est l'outil par excellence pour la rétroaction aux chauffeurs en temps réel. Les indicateurs visuels affichés sur la tablette coachent vos chauffeurs sur les manoeuvres à effectuer pour réaliser jusqu'à 15% d'économie de carburant. Et les bénéfices ne s'arrêtent pas là. Les données précises du Coach ISAAC **constituent une base solide pour mettre sur pied un programme de boni efficace** afin de récompenser les chauffeurs selon leur performance.

- Données d'une extrême précision
- Indicateurs visuels simples pour les chauffeurs
- Note équitable basée sur la performance en écoconduite

Gestion proactive des risques

Grâce aux **alertes non distractives sur la tablette**, les chauffeurs obtiennent une **rétroaction en temps réel sur leurs comportements de conduite**. Une façon sécuritaire de réduire le nombre d'accidents. Puis, à l'aide de notifications automatiques, vous pouvez identifier les pratiques à risque de façon proactive.



Le système de caméras ISAAC InView permet de renforcer la sécurité de votre flotte. **Chaque vidéo est accompagnée de données télémétriques** offrant toutes les informations pour bien comprendre le contexte d'un événement critique.



Restez informé sur les DCE

Visitez notre site web pour encore plus de ressources

Blogue

Abonnez-vous à notre blogue et soyez les premiers à recevoir des nouvelles sur les meilleures pratiques, l'industrie du transport, la conformité et la sécurité.

isaacstruments.com/fr/blogue

Études de cas

Découvrez comment les transporteurs ont bénéficié de notre solution de gestion de flotte.

isaacstruments.com/fr/etudes-de-cas

Webinaires

Consultez nos webinaires exclusifs sur des sujets liés à l'industrie du transport.

isaacstruments.com/fr/webinaires

Livres blancs

Obtenez des conseils pratiques et gratuits sur les principales préoccupations de l'industrie.

isaacstruments.com/fr/livres-blancs/

Contactez notre équipe

Siège social

1300 Boul. Clairevue Ouest
Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 0B7.
Téléphone : 1 888 658-7520
Courriel : contacts@isaacstruments.com

Bureau d'Ontario

2425 Matheson Blvd E, Unit 815
Mississauga, L4W 5K4
Téléphone : 1 888 658-7520

Bureau d'Alberta

330 5th Avenue SW, Suite 1800
Calgary, T2P 2W1
Téléphone : 1 888 658-7520

Ohio, États-Unis

4600 Rockside Rd #102
Independence, 44131
Téléphone : 1 888 658-7520





Ensemble, nous **simplifions** le camionnage

1 888 658-7520

isaacstruments.com

Consultez nos experts pour réaliser
le plein potentiel de votre équipe

isaacstruments.com/fr/demander-une-demo/